

CONSIGNES POUR LES SEANCES « EVEIL DE L'ENFANT » SUITE DECRET DU 16 JANVIER 2021

NOTE DE LA COMMISSION NATIONALE EVEIL DE L'ENFANT

1 ETAT DES LIEUX ET DEFINITION DE L'ACTIVITE

Les directives ministérielles : *activités sportives et physiques en intérieur interdites, même pour les mineurs. Les activités d'Eveil de l'enfant restent possibles sous certaines conditions.*

La richesse du concept de l'éveil et de sa non-spécialisation, permet aux associations qui développent cette activité de continuer à accueillir les enfants.

Attention néanmoins, l'activité Eveil de l'enfant se définit comme suit : **il s'agit d'un concept basé sur la multi activité, en excluant toute pratique spécialisée pour l'enfant, jusqu'à l'âge de 6 ans. Allant des prémices de la marche à l'acquisition d'habilités motrices de base, cette activité permet à l'enfant de prendre conscience de ses possibilités corporelles, artistiques, affectives, sociales et de s'exprimer avec beaucoup de plaisir.**

1.1 DEUX CATEGORIES AU SEIN DE L'EVEIL :

- L'Eveil aux premiers pas : **Pas de changement concernant l'éveil des premiers pas (6 mois à 2 ans).**
- L'Eveil physique par la multi activité : **Pour celle-ci vous trouverez ci-après des propositions de remédiations pédagogiques pour s'affranchir de la dimension physique de l'activité.**

2 PROPOSITIONS DE SEANCE

Voici quelques pistes pour préparer vos séances en les orientant sur la multi activité avec une visée culturelle tout en gardant un objectif éducatif. Pour rappel, toutes ces propositions sont explorées au cours des formations fédérales Eveil de l'enfant. A ce titre, Les animateurs BAF sont également une source intarissable sur le sujet.

A partir de 2 ans vos séances sont autorisées si elles se basent sur :

- Jeux de tri : par couleur, par forme, par matière, par catégorie,
- Sur le thème de l'orientation :
 - Préparer des chemins, menant l'enfant d'un point à un autre, en leur demandant par exemple d'emporter un objet avec eux pour le poser de l'autre côté, en triant par couleur, par forme, par catégorie, par matière, pièce de puzzle, cartes de loto, etc...
 - Compliquer le chemin en demandant à l'enfant de suivre le chemin de telle ou telle couleur, puis en les croisant, variant les objets du jeu de piste,...
 - Photographier un « coin » de la salle et cacher différents objets : demander à l'enfant de retrouver, reconnaître cet endroit, chercher l'objet et revenir vers l'animateur pour dire ce qu'il a trouvé (et laissé sur place) à l'endroit désigné par la photo.
- Eveil des sens :
 - Le toucher : différentes matières, doux, dur, râpeux, chaud, froid, avec les mains, les pieds,
 - L'ouïe : reconnaître des bruits, des sons, (de nombreux jeux existent sur le sujet).
 - L'odorat : préparer des petits récipients avec différents produits, les enfants doivent reconnaître le produit en sentant
 - Le goût : A éviter en lien avec les protocoles sanitaires liés au COVID ...
 - La vue : préparer un chemin obscur et les faire avancer dans l'obscurité ou avec des lampes de poche. Les faire regarder un point particulier au travers d'un tube en carton ou poser une image sous un cône et les faire découvrir en regardant par le haut du cône.
 - Mixage de plusieurs sens : toucher en aveugle et reconnaître la matière, yeux bandés et faire diriger par la voix, ...
- Eveil musical : jeux sur le rythme, rythme en mouvement, éveil aux différents instruments, ... Christophe Rougier de la commission PAC a développé un dossier sur le sujet. Il a également diffusé sur You Tube des vidéos très éducatives et accessible à tous « ORCHESTRE A LA MAISON ». Pour le dossier, contacter pauline.tardiveau@fscf.asso.fr
- Thème de la coopération : construire ensemble un mur avec des briques de carton, ou des cabanes avec les modules, ou encore faire leur propre parcours (mais ne pas le leur faire essayer). Par équipe de 2 ou 3 pousser un gros module avec les pieds étant assis par terre.
- Jeux d'imitation : émotions (la colère, la joie,...),
- Travaux manuels divers.

3 DISPOSITIONS PARTICULIERES

Il est bien entendu que les consignes concernant l'accueil des parents sont à appliquer : limiter le nombre de personnes, pas de vestiaires (pour les 2 – 3 ans notamment) pour les plus grands, les parents restent dehors, si possible. Pas de

parents dans les séances. Nettoyage du matériel avec les produits préconisés.
Aération des locaux entre 2 séances ... Voir consignes du protocole de reprise des
activités disponible sur le site de la fédération.